

La Direction générale de l'armement (DGA) a prononcé, le 21 novembre 2014, la qualification de l'hélicoptère de combat TIGRE appui-destruction (HAD) destiné à l'armée de Terre française dans sa version définitive (dite block 2).

Après la certification prononcée le 17 novembre 2014, cette qualification marque la fin des développements de la nouvelle version du TIGRE. Elle ouvre la voie à la réception par la DGA des appareils de série aptes à tous types d'engagements. Cette version apporte au Tigre HAD les capacités suivantes : navalisation et aérotransport, accroissement de la précision du tir des roquettes, accroissement de l'autonomie de l'appareil avec les bidons de combat.

Le programme TIGRE est une coopération conduite dans le cadre de l'OCCAR (Organisation conjointe de coopération en matière d'armement) entre la France, l'Allemagne et l'Espagne. L'hélicoptère TIGRE est capable d'appuyer les troupes au sol, de détruire des objectifs terrestres (blindés et infrastructures) et d'intercepter des menaces aériennes (avions lents, hélicoptères, drones). Il peut accomplir ses missions, de jour comme de nuit, en évoluant en vol tactique au milieu des obstacles.

Le TIGRE français est décliné en une version appui-protection (HAP), équipée de missiles air-air MISTRAL, d'un canon de 30 mm et de roquettes de 68 mm, et en une version appui-destruction (HAD) qui, en plus de l'équipement du HAP, dispose de missiles air-sol américains HELLFIRE.

A ce jour 46 TIGRE ont été livrés à l'armée de Terre, dont 40 en version HAP, qui seront progressivement transformés en TIGRE HAD. Depuis 2008, le TIGRE a été mis en œuvre sur de nombreux théâtres d'opérations extérieures. Le TIGRE HAD débutera son engagement opérationnel d'ici la fin de l'année 2014.